

LES ORIGINES DU TRAIT D'UNION

(extrait de l'ouvrage *Les mots à trait d'union*, par Michel MATHIEU-COLAS, Paris, Didier Erudition, 1994)

Comme d'autres signes auxiliaires (les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe), le trait d'union apparaît en France au XVI^e siècle, en relation avec le développement de l'imprimerie. Outre le signe de division (coupure des mots en fin de ligne), qui préexiste dans l'écriture manuscrite¹, deux modèles plus anciens président à cette naissance :

D'une part l'*hyphen* grec (υφεν), dont parlent déjà Plutarque (*Morales* 31d) et certains grammairiens. Il consiste en un « trait en forme d'arc renversé pour marquer l'union de deux lettres ou de deux parties d'un mot » (Bailly, *Dictionnaire grec-français*). Le grammairien latin Priscien, dans *De arte grammatica*, le définit comme un signe marquant l'union de deux mots : « iphen qua duo verba cum res exigit copulamus » (N. Catach 1968 : 303, n.14). On le retrouve en France en 1530 dans la grammaire de Mathurin Cordier (*De Corrupti Sermonis emendatione*, imprimé chez R. Estienne) :

hyphen virgula est subincurua quae superponitur fini unius dictionis, et principio alterius, cum coniungere eas volumus : ut, de-υ industria ante-υ malorum (N. Catach 1968 : 39).

Robert Estienne suivra partiellement cette tradition latine, soit en cas d'inversion du verbe et du sujet, soit dans quelques composés (*passe-υ temps*, etc. ; N. Catach 1968 : 303). L'oméga renversé apparaît encore de manière éphémère chez certains auteurs (par exemple P. Moyne, 1566 : *entre-υ bailler, promettez-υ vous, est-υ ce*), avant de céder définitivement la place au signe horizontal. A défaut de la forme graphique, on notera que le terme *hyphen*, qui signifie la conjonction, la réunion "en un tout" (ὑπό + ἔν), a prévalu en anglais.

D'autre part le *macaph* ou *maqquph* hébreu (« encerclant »). Il s'agit cette fois d'un petit trait horizontal reliant plusieurs mots brefs entre eux. « Du point de vue de la grammaire, ils ne forment qu'un seul mot » (J. Weingreen *Hébreu biblique*, Beauchesne, 1984 : 21). C'est à lui que nous devons, selon N. Catach 1968 : 81, notre signe actuel. Il apparaît d'abord dans les traductions de la Bible, notamment pour transcrire les noms propres composés (*Bible* d'Olivet, 1535 : *Beth-Leem, Beth-Salam*) :

1. "La division des mots en fin de ligne est très ancienne. L'écriture manuscrite, pour raison de commodité, préférerait à cet usage un ou deux traits obliques, souvent réunis en un seul sans lever la main. Ce sont ces signes que le typographe a d'abord étroitement imités (ce trait double est toujours utilisé dans l'écriture gothique allemande). Les premiers signes de division de forme droite apparaissent avec les fontes romaines. Ils sont simples, rarement doubles (Bembo, 1495)." (N. Catach 1968 : 81). Pour ce qui concerne plus spécialement les imprimeurs français, le trait simple apparaît dès 1531 dans l'*Isagoge* de Jacques Dubois (dit Sylvius), imprimé chez R. Estienne : *quibus no-/bis ; id est cal-/lus* ; etc. (N. Catach 1968 : 40).

Item, nous auons vse aucuneffoys dune certaine virgule que les Ebrieux appellent macaph et les Grecz hiphen, entre aucuns motz propres : affin de mieulx discerner letymologie et denoter que le nom est compose de deux motz².

Son usage se généralise ensuite pour englober d'autres fonctions, notamment l'inversion du pronom et du verbe :

une uirgule appelée macaph, de laquelle souuent usent les Hebrieux, qui se figure en ceste sorte - et se met la dicte uirgule entre le uerbe et la diction enclitique suiuite. Exemple, iray-ie, le diray-ie, l'opinion desquels nous auons suiuy³...

Si son emploi reste limité dans le courant du XVI^e siècle (il demeure encore rare dans les mots composés⁴), son règne n'en est pas moins assuré. Nicot, en 1606, écrit *caresme-prenant*, *boute-feu*, etc., et le phénomène s'intensifiera dans la seconde moitié du XVII^e siècle : « L'usage ancien de la soudure cède ainsi peu à peu du terrain devant une conscience analytique générale de plus en plus vive de la structure morphosémantique de la langue, d'une part, et d'autre part par une normalisation typographique venant des imprimeurs » (N. Catach 1981 : 50).

Nous n'insisterons guère sur les autres tentatives de notation graphique qui ont eu cours au XVI^e siècle – tels l'accent circonflexe (*tres^hault*) ou l'accent renversé (*porc_vepic*). Seule l'apostrophe a laissé des traces dans l'usage actuel : conçue à l'origine comme « accent enclitique » (*accuseray'ie*, *attenteray'ie*) ou comme marque de composition verbale (*r'assembler*, *r'imprimer*)⁵, elle a vu son emploi s'étendre à d'autres composés (*port'enseigne*, *preud'homme*, *contr'escarpe*, *entr'aimer*, etc.)⁶.

Du point de vue qui nous occupe, deux points, principalement, méritent d'être retenus :

- l'affirmation croissante du lien entre le trait d'union et la composition, sensible dès l'origine dans le *macaph* hébraïque ;

- la polyvalence du signe qui, à côté de cette fonction, se voit attribuer d'autres valeurs, à commencer par l'inversion du pronom sujet après une forme verbale (*iray-ie*). D'autres emplois s'y ajouteront : un traité d'imprimerie, au XVIII^e siècle, recommande

2. Cité par N. Catach 1968 : 66. Comparer la préface de l'édition de 1540 : "*Vn caractere ainsi figuré - appelé dés Ebrieux Macaph, en François liayson : lie les noms composez : comme Ben-iamin[...]*" (N. Catach 1968 : 288).

3. La *Briefue Doctrine*, édition de 1538, chez P. de Sainte-Lucie, à Lyon (N. Catach 1968 : 65).

4. "Jusqu'à 1573, les dictionnaires de R. Estienne, puis de Thierry et Nicot, notent en règle générale les composés en un seul mot (*portemanteau*, *grandmaistre*, *grandecuyser*), ou en deux mots distincts (*mere grand*)" (N. Catach 1968 : 82).

5. On trouve encore, au XX^e siècle, des formes comme *r'aimer* ou *r'avoir* (cf. Grevisse 1986 : 249).

6. Voir N. Catach 1968 : 81-82 (n. 27 et 28).

aux typographes l'usage du trait en fin de ligne, dans des formes comme *y a-t-il*, entre le pronom et *-même*, dans les superlatifs (après *très-*), etc.⁷

Références

CATACH, Nina, 1968, *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Droz, Genève.

CATACH, Nina (avec la collaboration de Jeanne GOLFAND et Roger DENUX), 1981, *Orthographe et lexicographie. Les mots composés*, Nathan, Paris.

GREVISSE, Maurice, 1986, *Le Bon Usage*, 12^e édition refondue par André Goosse, Duculot, Paris-Gembloux.

7. D. Fertel, *La Science pratique de l'imprimerie*, Amiens, 1723. Le trait d'union après *très*, dont l'usage remonte au XVI^e siècle (*tres-excellent* ; cf. N. Catach 1968 : 304), est encore de règle à l'époque de Littré : « On unit ces deux mots par un trait d'union ; du moins c'est l'usage du Dictionnaire de l'Académie. *Une campagne très-agréable. Il est très-estimé et très-aimé. Cela lui arrive très-rarement* » (s.v. *très*). Cette pratique, on le sait, a été abandonnée depuis la 7^e édition du Dictionnaire de l'Académie (1878).